

(Suite à la quatrième page.)

POUR LA
DERNIERE MODE

ROBES

MANTEAUX

CONFIEZ-VOUS

NOTRE COUTURIERE

Si vous désirez un
vrai Bonnet ou Cha-
peau parisien, nous
vous recommandons
notre modiste.

N'oubliez pas de don-
ner votre commande
pour vos habits de
printemps et d'été à
notre célèbre tailleur.

Nous portons
une attention
toute spéciale à
ces trois dépar-
tements.

TEMPORAIREMENT
DANS LA

Salle Jacques-Cartier
SAINT ROCH
QUÉBEC

Robitaille,
Bernier,
& Bernier.

DEMANDE

23 Couturiers de première
classe pour travailler
dans les hardes
d'hommes

Robitaille,
Bernier &
Bernier



Le et après LUNDI, le 10 JUNE 1889, les
trains partant de la station du Parc, Québec,
et arrivant comme suit, excepté les dimanches :

DEPART DE QUÉBEC

8.10 A. M. — Express direct pour le Lac Saint-Jean
via la St-Jean, arrivant à la Jonction
Champlain à 8.04 P. M., et à Roberval
à 8.33 P. M.

8.30 P. M. — Express local pour St-Raymond, tous
les jours, y arrivant à 7.15 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC

6.50 A. M. — Express direct part de Roberval à 9
P. M., tous les jours, (excepté le sa-
med) pour Québec, y arrivant à
6.50 A. M.

8.40 A. M. — Express local part de St-Raymond, 7.00
A. M., tous les jours, y arrivant à
8.40 A. M.

8.15 P. M. — Train mixte part de la Rivière à Pierre,
tous les jours à 8.15 P. M., et de St-Je-
raymond à 8.40 P. M., arrivant à Qué-
bec à 8.15 P. M.

Commencant le 23 juin, un train spécial partira
de Québec tous les samedis à 9.15 P. M., arrivant à
Roberval à 7.00 le matin suivant, et partira de Ro-
berval tous les lundis à 9.00 A. M., arrivant à Québec
à 8.15 P. M.

Chaque palanquin attaché à tous les
trains express directs, et chaque wagon des
trains directs du soir. On peut réserver des sièges et
des lits, et se procurer des billets et des permis pour
pêcher la truite et la morue, chez le St-Je-
raymond, vis-à-vis l'hôtel St-Jean. Le 10 et après le
10 juin, le bateau à vapeur Peribonca voyage-
ra entre Québec et la Jonction Champlain, et de la
Jonction Champlain à St-Raymond, et de St-Raymond
à la Jonction Champlain, et de la Jonction Champlain
à Québec, tous les samedis, à 7.00 A. M. pour St-Ray-
mond, et tous les samedis pour la
Grande Pêche, arrivant à Québec à 8.15 P. M., et de
St-Raymond à Québec à 8.15 P. M.

Le fret pour tous les points des districts du lac,
St-Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Champlain,
est enregistré pour la Jonction Champlain, et
pour Roberval et les endroits à l'est enregistré
pour Roberval.

30 minutes pour prendre le lunch au lac St-Jean.
Le fret ne sera pas reçu à Québec après 6.00 P. M.
Billets de retour de première classe aux tarifs d'un
simple billet, de Québec à toutes les stations, et
des stations, pour revenir jusqu'au mardi sui-
vant.

Pour informations au sujet des prix pour les pas-
sagers et des taxes pour le fret, s'adresser à
ANDRÉ HARDY, agent général pour les passagers et
le fret, Québec.

J. G. SCOTT, Secrétaire & Gérant

7 juin 1889

CHEMIN DE FER
LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York, et les Mont-
agnes Bleues.

La plus directe et la meilleure pour Boston et tous
les points de la Nouvelle-Angleterre via le lac
Memphrémagog.

La seule ligne ayant des chaises confortables et droites
entre Québec et Springfield, et Québec et Boston,
sans transbordement.

Le et après LUNDI, le 10 JUNE 1889, les trains
quitteront Québec :

Express — Part de Québec par le bateau-passeur
Kikiras — Départ de Québec à 2.45 P. M. Arrive
à la Jonction de la Beauce à 4.30 P. M.,
arrive à Sherbrooke à 8.40 P. M., arrive
à New-York, Vt., à 10.40 A. M., arrive
à Boston à 8.30 A. M., arrive à New-
York à 11.40 A. M.

Des chaises palanquin, portières et droites, sont attachées
à ce train sans transbordement.

Passagers — Part de Québec par le bateau-passeur à
8.30 P. M., de Québec à 9.15 P. M., arrive
à la Jonction de la Beauce à 4.30 P. M.,
arrive à Sherbrooke à 8.40 P. M., arrive
à New-York, Vt., à 10.40 A. M., arrive
à Boston à 8.30 A. M., arrive à New-
York à 11.40 A. M.

Des chaises palanquin sont attachées à ce train sans
transbordement. (Ce train part de Québec le
soir au lieu de samedi soir.)

Mixte — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.50
P. M., de Québec à 2.45 P. M., arrive
à la Jonction de la Beauce à 4.30 P. M.,
arrive à Sherbrooke à 8.40 P. M., arrive
à New-York, Vt., à 10.40 A. M., arrive
à Boston à 8.30 A. M., arrive à New-
York à 11.40 A. M.

Les trains arriveront à Québec :

Express — Part de New-York à 4.40 P. M., de
Boston à 7.00 P. M., de New-York à 5.40 A. M.,
part de Sherbrooke à 7.40 A. M., arrive
à Québec à 1.35 P. M., et à Québec par
le bateau-passeur à 1.45 P. M.

Des chaises palanquin sont attachées à ce train sans
transbordement.

Passagers — Part de New-York à 9.15 A. M., part de
Boston à 1.10 P. M., part de New-York à
9.10 P. M., part de Sherbrooke à 1.15
P. M., arrive à Québec à 6.30 A. M., arrive
à Québec par le bateau-passeur à 6.40
A. M.

Des chaises palanquin sont attachées à ce train de Boston
à Québec sans transbordement.

Mixte — Part de St. François à 6.30 A. M., de la Jonction
de la Beauce à 7.30 A. M., arrive à Lévis
à 10.40 A. M., et à Québec par le bateau-
passeur à 11.00 A. M.

RACCOMMODER

A Lévis et à la Jonction Champlain avec l'Intercolo-
nial, à Sherbrooke avec le chemin de Boston et
Maine pour les voyageurs allant aux différents points
de la Nouvelle-Angleterre, avec la ligne courte du
Pacific Canadian pour St-Jean, Nouveau-Brunswick,
et les autres provinces maritimes, et pour
Montréal et l'ouest.

Les billets pour les touristes allant à New-York, aux
Montagnes Bleues, à Boston, à New-York, sont en
vente du 1er juin au premier octobre, et les billets
d'excursion du samedi, pour aller à la messe et
revenir le dimanche, sont en vente du 25 juin au
30 septembre.

Pour billets, et autres informations, s'adresser au
bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-
Jean.

FRANK GRUNDY, Gérant-général.

J. H. WALSH, Gérant des passagers

Sherbrooke, 10 juin 1889.

J. E.

LIGNE DOMINION

Steamers de la Malle Royale

Le salon dans les steamers Vancouver,
Sarnia et Oregon sont au milieu du vais-
seau où le voyage est le moins sensible.
Les cabines dans tous les vaisseaux de la
ligne Dominion sont toutes sur les pre-
miers ponts, la ventilation et la lu-
mière sont parfaites, ce qui donne le
plus grand confort à la mer.

Service de Liverpool

DATES DE DÉPART DE QUÉBEC

De Liverpool Toronto De Québec

20 avril Toronto 27 mai

8 mai Montréal 24 mai

17 mai Toronto 27 mai

23 mai Montréal 24 mai

30 mai Toronto 27 mai

6 juin Montréal 24 mai

13 juin Toronto 27 mai

20 juin Montréal 24 mai

27 juin Toronto 27 mai

4 juillet Montréal 24 mai

11 juillet Toronto 27 mai

18 juillet Montréal 24 mai

25 juillet Toronto 27 mai

1er août Montréal 24 mai

8 août Toronto 27 mai

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPORTATION M. M. J. D. A. YET & C^{IE} MAISON DE GROS, 111 RUE SAINT-PIERRE Maison de détail : 30 et 32 rue St-Jean

Vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Oporto, Sherry, Mistella, Manzanilla, Amontillado, etc.

BORDEAUX EN FUTS BORDEAUX EN CAISSES SAUTERNES EN CAISSES

Sainte-Foy
Monferrand
Domaine de Marc
Fronsac
Château Grand Barail
Haut-Médoc
Château Haut Vignean
Château Grand Larose (classe de chateau)
Château Yquem (1874) (classe)

Grand cognac fine champagne (1855) de Min. Marceau
la livraison à domicile.

N. B. — Tous ces vins provenant de la maison Min. Marceau, de Bordeaux, qui les fait analyser par le laboratoire municipal de Bordeaux, avant de les ex-
porter et les garantit absolument purs de tout mélange.

MEDOC
CANTENAC
MARGAUX
Château BELMONT (classe de chateau) Grand fine champagne,
de la maison Loubau et Bazanac de Bordeaux fondée en 1760.

SAUTERNES
HAUT SAUTERNES
COGNAC VIEUX
Château BELMONT (classe de chateau) Grand fine champagne,
de la maison Loubau et Bazanac de Bordeaux fondée en 1760.

LA CÉLÈBRE MARQUE DE St-Marcou et Cie., de Reims, servie au lunch du centennial à New-York. "La Sté Française
d'importation est seul agent pour le Canada."

DRY IMPERIAL EXTRA SUPERIEUR QUALITY, VERY DRY
CHAMPAGNE VIE A. DEVAUX

GRAND CRÉMANT FLEUR DE L'ÉTOILE
COGNAC ET FINE CHAMPAGNE

(En futs et en caisses de 12 bouteilles de la maison Bernard Hilden & Co)

BERNARD HILDEN, 1 couronne HENNESSY
2 couronnes
1 étoile
2 étoiles MARTELL

LOUSTAU ET BAZANAC Cognac vieux LOUSTAU ET BAZANAC Fine champagne

Liquors françaises. — Chartreuse, Benedictine, Anisette, Curacao blanc et rouge, Crème de menthe, Crème de Moka, Crème de
thé, Crème de vanille, Maraschino, Liqueur des Primit, Genepy des Alpes.

VERMOUTH de Noilly Prat
"Fronsac & Co."

LA maison garantit la provenance et la qualité de tous les produits mis en vente

AVIS AUX FAMILLES

Veuillez-vous économiser, ne manquez pas
d'aller acheter à la

Nouvelle épicerie

COIN DES RUES

Buteau et St-Paul

Ancien poste de Rioux et Cie
occupé pendant 17 ans
par ce dernier.

Assortiment d'épicerie des plus com-
plets. Prix défiant toute concurrence.
Satisfaction parfaite.

Une visite est respectueusement solli-
cité.

C. ROUSSEAU

Coin des rues Buteau et Saint-Paul

BASSE-VILLE

20 mai — E. J. 2 m.

OUVERTURE

UN ASSORTIMENT VARIÉ DE
TWEEDS

POUR FAIRE LES

HABITS "NORFOLK"

si généralement portés pour la classe et
la pêche.

SERGES MARINES, SUPÉRIEURE

Bleue, blanche et noire,
pour Yachting et canotage etc.,

— AUSSI —

Un choix des plus séduisants de plusieurs
nouvelles dans

L'HABILLEMENT DES MESSIEURS

D. MORGAN, TAILLEUR

Immenses avantages

— TOUT —

LE PUBLIC

— AU —

MAGASIN POPULAIRE

DE ST-ROCH

Lisez : 70 douzaines parasols de
fantaisie, valant \$1.25 pour
24c. avec choix.

Aussi, toute la balance des tweeds an-
glais, écossais et canadiens, provenant
du stock de Blais & Emund, valant de
\$1.00 à \$2.50 la verge rendu à 50c. dans
la semaine.

Le public est prié de venir visiter ces
lots de marchandises qui sont toutes sé-
lectionnées des autres afin de laisser le public
faire lui-même son choix.

La quantité énorme que nous avons
vendu ces jours-ci nous a valu une des
meilleures annonces, tout s'est passé rapi-
dement.

Le département des hardes faites est
au complet. Patrons et tweeds nouveaux
à des prix relativement bas.

Le département de dames ne laisse
rien à désirer. Modistes pour les cha-
peaux à l'établissement.

Venez visiter le magasin populaire de
St-Roch.

ED. N. BLAIS & C^{IE}

Rue de La Couronne

Telephone 436

Hotel du Lion d'Or

KINCARDINE PLACE

M. E. G. BOULET, le populaire propriétaire de
l'Hotel du Lion d'Or, vient de transporter son hotel,
dans la vaste maison de M. J. de St-Joseph, à quel-
ques pas du Parlement, place Lévesque.

De grandes améliorations ont été faites aux cham-
bres et aux salons qui sont de première classe.
Chambres bien garnies, salon magnifique, salle d'un
plan, très splendide.

LOTÉRIE NATIONALE

Tous les patronages de

M. LE CURE A. LABELLE

Au profit de l'Écu-
re des Sociétés Diocé-
saines de Colonisation
de la province de Qué-
bec. Fondée en juin
1884, sous l'autorité
de l'Évêque de Québec,
32 Victoria, chapitre

Classe

Le 21ème tirage mensuel

ACHA LIEU

MERCREDI

10 JUNE 1889

A 2 heures P. M.

Au cabinet de Lecture
paroissial, à Mont-
réal, Canada.

VALEUR DES LOTS

\$50,000

GROS LOT

EN INTERMÈDE \$5,000

Victor Marier

Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui
toute demande de billets par lettre doit être adressée,
No. 33, rue d'Aiguillon.

Pour la commodité du public, des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs
ALPHONSE LEBLANC, rue Desjardins; FERNAND BLAND, 264, rue St-Jean; J. O.
I. P. DEBY, 40 rue St-Pierre; JOS. THIBERT, 263, rue St-Valier, St-Sauveur; JOS.
CURT, 243, rue St-Paul; JOS. DONATI, 151, rue St-Joseph.

A. S. PFEIFFER & C^{IE}

Établissement de nettoyage de tapis, faisant
partie de leurs ouvrages de teinturerie
bien connue.

Venez-voir l'Exposition St-Patrice

CES MESSIEURS désirent attirer
l'attention sur le fait qu'ils net-
toient les tapis par un procédé tout-
à-fait nouveau et pas du tout nuisi-
ble. À l'usage de la vapeur.

On envoie chercher les tapis à la
maison et ils sont retournés nettoyés
sous vingt-quatre heures.

Prix proportionnés et modérés.

A. S. PFEIFFER & C^{IE},

6, rue Mac-Aulay

avril 1889 — E. J. 2 m.

La Compagnie Chinie

QUÉBEC

Ancienne maison METHOT fondée en 1803

Fabricants de clous et de Moulanges et

Marchands de Fer

Successeur de BEAUDET & CHINIC

COMMERCE DE GROS et de DÉTAIL

PROPRIÉTAIRES DES MAISONS SUIVANTES:

CLOUTERIE VENTADOUR, Beauport

FABRIQUE DE MOULANGES, rue de la chapelle St-Roch

ENTREPOT DE GROSSE QUINCAIL-
LERIE et de CHARBONNAGE, rue des Sœurs, Basse-Ville

BUREAUX et MAISON de VENTE, pied de la côte de la
Montagne.

VENANT D'ÊTRE RECUES PAR LA LIGNE BOSSIÈRE

3,000 Pierres à Moulanges de qualité supé-
rieure choisies dans les carrières mêmes

A VENDRE

— CHEZ —
WHITEHEAD & TURNER,
ÉPICIER EN GROS,
Rue Balcanis, Québec

NOTAIRE

Ont transporté leurs bureaux aux

No. 4, rue St-Pierre

Au-dessus de Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Robitaille.

Ion à Québec à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste sont faits. Le bataillon plantera ses tentes en arrière du manège militaire dans lequel M. Boulet, propriétaire de l'hôtel du Lion d'Or, servira les repas aux 200 officiers et soldats du régiment qui terminera à Québec ses exercices annuels.

Hier après-midi, les honorables MM. Gauthier, Schuchman et Ross ont fait un tour par Montréal, en route pour St-Hyacinthe où aujourd'hui aura lieu la grande réunion politique dont nous avons déjà parlé. Les ministres sont accompagnés de M. Gustave Grenier, greffier du conseil exécutif.

Concerts sur la Terrasse

Liste de souscription

Ouverte aux citoyens de Québec pour l'organisation d'une série de concerts sur la Terrasse, deux fois par semaine pendant la belle saison.

L'Électeur.....\$ 25.00
L'hon. Isidore Thibault..... 10.00
L'hon. juge Caron..... 10.00
Un citoyen de St-Roch..... 1.00
L. F. Pinaud..... 1.00

ON DEMANDE

Une vingtaine de garçons pour vendre "L'Électeur" parles rues. Conditions avantageuses. S'adresser à

PIERRE ROY,
93, rue St-Ours, St-Roch.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Nouvelles de Montréal

Encore une assemblée de fanatiques dans le but de protester contre le bill des Jésuites. Succès des pique-niques politiques de Rougemont et d'Iberville. Nouvelle construction au palais de Justice de Montréal. Tentative de suicide. Assemblée des créanciers de M. Mineau, de Laval. Mort subite d'un millier. Pourrait-on pour l'heure. Réunion de l'Association conservatrice. Départ pour l'Europe. L'honorable M. Mowat à Montréal.

(Service spécial de l'Électeur)

Montréal, 18 juin. — Les fanatiques ont encore tenu une assemblée hier soir à Montréal contre le bill des Jésuites. Les orateurs ont ressassé les mêmes vieilles accusations contre l'Eglise catholique, le Pape et M. Mercier.

Les pique-niques d'Iberville et de Rougemont ont eu beaucoup de succès. Le gouvernement de Québec a nommé un comité composé de l'honorable M. Laflamme, C.R., de l'honorable M. Flynn, C.R., M. C. A. Geoffrin, C.R., et M. James McShane pour consulter le barreau sur l'opportunité d'ajouter une nouvelle aile au palais de Justice.

Il serait question de raser la vieille église de la rue St-Gabriel et de bâtir sur son site un édifice de trois ou quatre étages qui devra renfermer la bibliothèque du barreau. La cour d'Appel siégerait dans la nouvelle bâtisse pour être à proximité de la bibliothèque. Une salle d'audience serait faite de la chambre actuelle de la bibliothèque.

— Dit la Patrie : Un ami nous demande si MM. Champoux et Loeau dont le salaire a été augmenté au bureau du protonotaire sont les messieurs Champoux et Loeau dont le premier insultait les libéraux à gorge déployée dans l'élection de M. Poirier contre M. Chapleau et dont l'autre était l'agent attitré dans les élections de M. Villeneuve au village St-Jean-Baptiste.

Comme le village St-Jean-Baptiste est si près des colonnes de la Presse pour exhaler ses lamentations insultantes contre la Patrie !

— Une grande excitation a été causée par une tentative de suicide hier soir sur la rue Montcalm. N. 144 par un nommé Fra. Clément, résidant à l'adresse ci-haut mentionnée. Lorsqu'il est rentré chez lui à une heure avancée de l'après-midi hier, il était sous l'influence de la boisson, paraît-il. Il a aussitôt saisi son rasoir avec lequel il s'est fait à la gorge une blessure très grave. Un homme de police du poste le plus rapproché de cet endroit avait entendu parler de ce qui se passait, s'y est rendu à temps pour pouvoir empêcher le suicide de se commettre. On a ensuite transporté le malheureux à l'hôpital Notre-Dame où il est maintenant souffrant. Il a beaucoup de peine à respirer et est sous les soins du Dr Brennan.

— Une assemblée des créanciers de M. L. Mineau, banquier, de Laval, a eu lieu hier à Trois-Rivières. MM. Kent & Turcotte, de cette ville, ont été nommés curateurs et MM. J. MacDonnell de la Banque de la Nouvelle-Écosse, A. Brunet, de la Banque Nationale et J. S. Bousquet de la Banque du Peuple ont été nommés inspecteurs. Le passif s'élève à \$50,000 et l'actif à \$15,000 seulement.

— Un autre militaire est mort hier après-midi. C'est le sergent Nolan du 6^e régiment. Le sergent Nolan est mort subitement. A midi il était encore à la salle d'exercice militaire. A une heure, il tenait chez lui son volonte et mourut peu d'instants plus tard.

— A deux heures et demie aujourd'hui s'est ouverte, devant l'hon. juge Wirtelle, la cause en dommages pour libelle du Dr de Martigny contre le Dr Boucheard. Ce dernier est poursuivi par le demandeur pour avoir dit qu'il (de Martigny) avait tué une patiente en administrant un remède connu à lui. M. O. D. Cornélien, de la société légale Oumet, Cornélien et Ennord, représente le demandeur et M. Jeanmoulin, de l'Électeur, l'hon. M. Laflamme agissant comme conseil à ce dernier.

— Une assemblée générale de l'association conservatrice de Montréal a eu lieu hier soir au Château de l'Horloge sous la présidence de M. P. E. Leblanc, M. P. M. H. D. Tétu secrétaire permanent. La constitution a été amendée sous quelques rajouts par une votation unanime de l'assemblée qui s'est ensuite ajournée à vendredi soir pour faire l'élection d'un conseil composé de vingt quatre électeurs.

— L'échevin Villeneuve et Mlle Villeneuve ont s'embarquer pour l'Europe sous pavillon de la ville de Québec pour l'Exposition de Paris.

— L'hon. O. Mowat et madame Mowat sont au Windsor.

— L'hon. M. Mercier a été très occupé toute la journée à recevoir des délégations au bureau du gouvernement. Le premier ministre paraît être un bon

Reforme importante operée à la Cour de Circuit de Montréal

(Dépêche spéciale de l'Électeur)

Montréal, 18 juin. — Le barreau de Montréal apprendra sans doute avec plaisir que sous l'énergique direction de monsieur le greffier de la Cour de Circuit, le registre des jugements se trouve complété jusqu'à ce jour. Désormais, ils seront enregistrés au jour le jour. Il y avait un arriéré d'au moins vingt mille jugements à rédiger et enregistrer, lors de l'entrée en fonction du greffier actuel.

Ce fait de pouvoir tout accomplir au jour le jour dans ce greffe, est sans précédent dans les annales de notre Cour de Circuit depuis son établissement.

Echos de la Capitale

Un grand nombre de députés toriens demandent le désaveu de la loi des Jésuites

LE PORTEFEUILLE DES CHEMINS DE FER CUSSE ENTRE LES DOIGTS DE M. CHAPLEAU

Terrible incendie. — Une femme et deux enfants périssent dans les flammes. — Suicide d'une jeune fille. — En question des mesures de bois. — Plusieurs sont mis à la retraite. — Le Pacifique et les terres qu'on lui a concédées au Nord-Ouest. — En chemin de fer Terreneuve. — On espère l'annexion de cette ile à la Confédération canadienne.

(Service spécial de l'Électeur)

Ottawa, 18 juin. — Au cours d'un article sur la politique à Québec, la Gazette de Montréal de ce matin disait : La tentative de faire du capital politique avec le règlement de la question des Jésuites a été entravée par la détermination de laisser la question de légalité entièrement entre les mains des tribunaux.

Cette phrase a eu pour effet de faire croire à Montréal que la loi des Jésuites serait renvoyée à la Cour Suprême, et plusieurs personnes ont télégraphié à Ottawa pour s'informer de la vérité de cette supposition.

Certains ministres consultés à ce sujet, ont tous déclaré que l'attitude du gouvernement n'avait aucunement changé. « La loi des Jésuites ne sera pas soumise à la Cour Suprême, a dit l'un d'entre eux. La déclaration de la Gazette veut simplement dire que l'Exécutif fédéral n'interviendra pas et que les adversaires de la mesure ne doivent chercher à la combattre que devant les tribunaux. »

Un grand nombre de députés toriens, entre autres MM. Hickey, Shanley, Brown et Guillet s'efforcent de persuader le gouvernement de soumettre la loi à la Cour Suprême.

— La nuit dernière, pendant que les occupants étaient endormis, la maison de M. Richard Wilson, de Gloucester, à deux milles environ d'ici, a pris feu. La maison n'avait qu'une porte et avant que M. Wilson fut éveillé, le feu avait enlevé ce seul moyen de salut. La famille de M. Wilson se composait de sa femme et de cinq enfants. Après une lutte désespérée, le père réussit à sauver trois enfants, mais la mère et les deux plus jeunes enfants périrent dans les flammes.

À leur arrivée, les voisins aperçurent à quelque distance Wilson presque nu et affreusement brûlé. On n'a pu retrouver que les ossements calcinés de madame Wilson et de ses deux enfants.

— Une jeune fille du nom de M. Hargart, de Osgood, s'est suicidée samedi dernier en se coupant la gorge avec un rasoir.

— Tous les mesureurs de bois du bureau de Québec, ont été mis à la retraite par ordre du gouvernement fédéral.

— La compagnie du Pacifique se plaint que les terres elle concédées par le gouvernement, dans le Nord-Ouest, sont impropres à la culture et on a demandé à l'inspecteur l'écro de faire rapport à ce sujet.

— On dit que l'hon. M. Hargart va devenir ministre des chemins de fer et sera remplacé par M. Chapleau au ministère des postes. Si celui-ci accepte, M. Patterson, d'Essex, sera secrétaire d'Etat. Les amis de M. Chapleau disent qu'il n'acceptera rien moins que le portefeuille des chemins de fer et qu'il se retirera du ministère plutôt que de se laisser devancer par un concurrent.

— M. Herbert Burdell, ingénieur-chef des travaux publics à Terreneuve, est à Ottawa. Il est chargé par son gouvernement de visiter le Canada et les États-Unis afin d'y engager des ingénieurs pour la ligne qu'on doit construire à Terreneuve, de St-Jean au district des mines de cuivre, soit une longueur de 250 milles. On s'attend à ce qu'il n'y a pas très longtemps, le gouvernement de Terreneuve avait demandé des soumissions pour ces travaux, mais celles qu'on avait reçues ne donnaient pas satisfaction. M. Burdell a reçu ordre d'agir comme avec les ouvrages du gouvernement.

Les partisans de la confédération canarienne espèrent que Terreneuve sera tellement endettée après l'achèvement de ce chemin de fer, qu'elle sera forcée de s'annexer au Dominion.

Nouvelles du Manitoba

Martin Burke, suspect de complicité dans le meurtre de Dr Cronin. Des orbes curieuses dans sa main. Il ne veut pas avouer. Le prix du pain à Winnipeg.

Winnipeg, 18 juin. — Martin Burke, actuellement détenu à la prison de Winnipeg, sous accusation de complicité dans le meurtre du docteur Cronin ne comparaitra que samedi prochain. Les officiers de Chicago doivent venir ici jeudi pour l'identifier.

Burke avoue qu'il est un journaliste de Chicago, qu'il connaissait le docteur Cronin de son seullement, qu'il avait l'intention de traverser en Irlande et était venu auparavant visiter la Nord-Ouest; rien de plus. Il est très difficile de le faire parler.

Sauf les officiers de la justice et un avocat, personne n'a accès à sa cellule. Quand on l'a arrêté, il portait une valise contenant quelques vêtements de rechange et un fusil noir beaucoup trop grand pour lui. Détail curieux, à l'interrogatoire, ce coureur-chef ne nomme, celui du propriétaire de la maison, avait été raté, mais qu'il encre indéchiffrable que les chi-mistes n'ont pu faire disparaître. Toutes les mantes sur les habits de Burke sont ratées avec la même substance. On n'a pu trouver sur lui ni dans sa main aucun papier pouvant prouver son identité.

— Le pain ne se vend ici qu'un dollar par seize pains.

Grande assemblée politique à Rougemont, comte de Rouville

Les électeurs de Rouville approuvent la conduite de M. Laroche en chambre, et montrent leur entière confiance dans le gouvernement national.

(Service spécial de l'Électeur)

St-Césaire, Québec, 18. — L'assemblée tenue aujourd'hui à Rougemont, a été un immense succès. C'est une protestation éloquent contre les infamies de la presse libérale de Montréal, publiées hier jour sur le compte du gouvernement Mercier. A part des électeurs de Rouville accourus en grand nombre, on remarquait les citoyens importants des comtés de Shefford, Iberville, Chambly, et St-Hyacinthe. Les procès de l'assemblée commencèrent à 24 heures p.m., chez M. Israël Leroux qui avait pour l'occasion fait préparer une jolie tribune entourée de verdure et de drapeaux.

M. le maire de Rougemont, M. Chs Fréguet fut appelé par la foule à présider l'assemblée. Il donna communication d'une lettre de l'hon. M. Mercier dans laquelle il s'excusait de ne pouvoir être présent et rendait un hommage très flatteur au caractère comme au talent de M. Laroche, M. P. P.

M. A. Girard, avocat de Mariville, un jeune homme de grand talent, ouvrit l'assemblée en exprimant ses sympathies pour M. Laroche retenu chez lui par la maladie et donna lecture à l'auditoire d'une dépêche du député de Rouville, monsieur J. D. de la Rivière, au sujet de la démission de l'hon. M. Mercier, démission d'urgence, soumise à l'assemblée d'une résolution de regret qui fut adoptée à l'unanimité. L'honorable M. Duhamel fit un discours d'une vingtaine de minutes, dans lequel il rendit une juste tribut d'éloge à M. Laroche, puis passa rapidement en revue les principaux actes du gouvernement. C'est M. L. O. David, M. P. P., de Montréal-Est qui parla ensuite. Il prononça une harangue chaleureuse, faisant appel à tous les canadiens de s'unir pour le maintien de nos institutions.

Il fut suivi par l'honorable M. Turcotte, procureur-général, qui rappela en termes éloquent la formation du parti national. Il fit prompt justice de quelques-unes des accusations, que des journaux portent contre le gouvernement.

M. Chs. Langelier, M. P., parla ensuite, continuant de réfuter les blagues que les bleus débitent contre le gouvernement national.

M. Desmarais, de St-Hyacinthe, prononça un superbe discours.

C'est un puissant tribun qui connaît à fond la politique.

Se succédèrent ensuite MM. Philippe Roy, Beclard, M. P., Auger, ex-M. P., et quelques autres orateurs.

Avant de terminer l'assemblée deux résolutions furent adoptées, l'une approuvant la conduite en chambre de M. Laroche, et la seconde exprimant son entière confiance dans le gouvernement de Québec.

On remarquait dans l'auditoire un grand nombre de conservateurs nationaux importants de cette partie de la province.

L'assemblée d'aujourd'hui est destinée à avoir un grand retentissement.

Les seuls journaux représentés étaient la Patrie, le Herald, l'Électeur, le Star et le Witness.

Les journaux comme le Monde, la Presse et la Minerve n'avaient point de représentants, et ils dirent que cette grande assemblée a été un fiasco.

CHEMIN DE FER DE QUEBEC ET DU LAC ST-JEAN

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean a eu lieu au bureau de la compagnie, Chambre de Commerce, mercredi le 12 juin 1889, à 3 heures p.m.

Étaient présents : MM. Simon Peters, H. J. B. Chénard, M. P., Frank Ross, hon. D. A. Ross, M. P., W. B. A. Piddington, J. D. Broussard, John T. Ross, Louis Tessier, M. P., John Lane, G. G. Stuart, E. Beaudet et autres.

Le rapport annuel des directeurs, qui suit, fut adopté :

RAPPORT ANNUEL

« Les directeurs de la compagnie du lac Saint-Jean désirent soumettre le rapport suivant relativement aux opérations de l'année dernière.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Depuis la date du dernier rapport, le chemin a été complété depuis la jonction Chambord jusqu'à Roberval, le terminus au lac Saint-Jean, et aussi une distance de cinq milles, sur l'extension de Chicoutimi, à été complétée de la jonction Chambord à la rivière Métabetchouan. La ligne a aussi été prolongée jusqu'à au profonde, à Roberval, et un qui a été construit pour la navigation sur le lac. Un quai solide en acier a été érigé sur la rivière Outouatchouan, et des gares spacieuses ont été construites au lac Edouard, à la jonction Chambord et à Roberval.

Avec le complétement de la ligne jusqu'à Roberval on peut considérer la voie principale comme terminée d'une manière permanente, sauf une quantité de ballast à y ajouter, et autres ouvrages à certains endroits; et la nouvelle entrée dans la ville de Québec et les travaux d'une tôte de ligne.

LE ROULANT

Depuis le dernier rapport, l'entrepreneur, M. Beemer a fourni à la compagnie deux wagons à passagers, de première classe, un de seconde classe, et un troisième pour le bagage, et des arrangements ont été faits pour la navigation sur le lac. Un solide en acier a été érigé sur la rivière Outouatchouan, et des gares spacieuses ont été construites au lac Edouard, à la jonction Chambord et à Roberval.

Avec le complétement de la ligne jusqu'à Roberval on peut considérer la voie principale comme terminée d'une manière permanente, sauf une quantité de ballast à y ajouter, et autres ouvrages à certains endroits; et la nouvelle entrée dans la ville de Québec et les travaux d'une tôte de ligne.

LE TRAFIC

Le chemin s'est ouvert au trafic direct jusqu'au hâvre de Métabetchouan en juin dernier, et à cet endroit le bateau à vapeur "Peribonca" a mis Roberval et les paroisses adjacentes en communication avec le chemin de fer, en attendant le complétement de sa ligne jusqu'à Roberval. Par un arrangement avec la compagnie des chars "Monarch" de New-York, un service de chars palais et d'ortoir a été maintenu entre Québec et Métabetchouan, et un arrangement semblable a été fait pour même service entre Québec et Roberval pendant la saison prochaine.

L'ouverture officielle du chemin entre Québec et Roberval au trafic a été proclamée le 1^{er} décembre 1889 et le 1^{er} janvier dernier la compagnie a pris possession du chemin de la Rivière à Pierre à Roberval, que l'entrepreneur avait jusqu'alors tenu en opération.

Le trafic durant l'année finissant le 31 mars 1889, le nombre de milles en opération ayant été jusqu'au 31 décembre 1889 entre Québec et Métabetchouan, 58 milles, et de ce jour au 31 mars 1889, entre Québec et Roberval 190 milles se répartit comme suit :

Nombre de passagers transportés..... 69 019

Nombre de tonnes de fret transporté..... 77 460

Considant en

Chargement de char

2968 Bois de chauffage ord.

1916 Matériaux, planches, etc.

297 Bois carré, planches cubi-

82 Pulpe et papier, tonnes..... 1 8 50

1192 Marchandises générales, tonnes..... 14 304

6455

La compagnie doit encore se féliciter de la régularité avec laquelle le chemin a été administré, et de l'absence complète d'interruptions par la neige ou autres causes.

Les apparences en ce qui concerne le trafic du chemin sont des plus encourageantes. Une grande scierie (capable de scier 20,000,000 pieds de bois) a été érigée à Roberval, un grand nombre d'autres scieries, moulins à pulpe et autres industries, ont été complétés durant l'année ou sont en cours d'érection.

Le trafic des voyageurs a continué à augmenter.

Les nombreux lacs et rivières débordant de poisson dans le voisinage du chemin de fer, ont attiré les amateurs de ce sport, non seulement de toutes les parties du Dominion, mais aussi des États-Unis où une accumulation de fortune et de loisirs le goût pour ce genre de sport se développe et augmente.

Pour faire face aux besoins des voyageurs de pêche dans ce pays se dépeuplent à vue d'œil. Plusieurs clubs de pêche se sont formés, plusieurs par de riches amateurs dont les membres et leurs amis vont et viennent constamment.

Le paysage insurpassable de la ligne attire des milliers de touristes, et quand l'extension de Chicoutimi sera complétée, ce qui donnera accès par voie ferrée au Saguenay de renommée universelle, elle deviendra sans aucun doute très rémarchable pour le chemin de fer.

Pour faire face aux besoins des voyageurs, d'excellents et spacieux hôtels ont été construits au lac Edouard, à la jonction Chambord et à Roberval.

LA COLONISATION

Comme le rapide établissement de la région fertile du lac Saint-Jean est d'une importance majeure pour l'alimentation du chemin de fer, vis directeurs ont cru agir sagement en offrant tous les avantages possibles aux colons qui désirent s'établir, sous forme de réduction dans les prix du fret et du passage.

Des arrangements ont été faits pour faire voyager le lac à vapeur sur le lac Saint-Jean durant la saison présente en accord avec les trains de marchandises.

Les services de communication avec les nouveaux colons dans le district du lac.

LES ENSEMBLEMENTS

Les travaux sur les embranchements durant l'année couverte ont été limités à la construction de cinq milles sur l'extension vers Chicoutimi, de la jonction Chambord à Métabetchouan un bout de chemin qui a été difficile à construire et qui a coûté très cher; et une exploration de la ligne de Métabetchouan à Chicoutimi et Saint-Alphonse.

LES FINANCES

M. Beemer a récemment placé sur le marché de Londres les débentures privilégiées de la ligne principale de chemin de fer au montant de \$789,000 sterling. De ce montant une somme a été mise de côté afin de pourvoir amplement à l'entretien parachevement du chemin de fer de même qu'à rouler complété.

ENTRETIEN DE LA VOIE

Les ponts, les rails, le roulement, le lit du chemin, les stations et toutes les autres dépendances du chemin de fer sont tenus en parfait état de réparation et en bonne condition.

Respectueusement soumis,

SIMON PETERS, J. G. SORR, Président, Secrétaire.

On procéda ensuite au ballottage pour l'élection des directeurs pour l'année suivante et les messieurs dont les noms suivent furent élus : Frank Ross, E. Beaudet, Simon Peters, H. J. B. Chénard, M. P., hon. P. Gauthier, Gavin Mac, Jules Tessier, M. P., A. Piddington et John Theodore Ross, et aussi M. Chs. A. Dawson, de Montréal, et l'hon. Geo. Irvine, comme représentant les "trustees" des porteurs de débentures anglaises, l'hon. F. Langelier et M. J. A. Gagné, comme représentant la ville de Québec et le comté de Chicoutimi.

A une assemblée subséquente des directeurs, Frank Ross, fut élu président et MM. E. Beaudet et S. Peters, vice-présidents.

LE BANQUET NATIONAL

Les toasts et les noms des orateurs

Un correspondant nous écrit :

« Québec, 18 juin 1889.

M. le rédacteur,

N'êtes-vous pas d'opinion qu'il serait sage de la part du comité de la Saint-Jean-Baptiste de faire connaître au public les noms des orateurs qui se feront entendre à la salle Jacques Cartier lundi soir ? C'est un fait connu que beaucoup de personnes ne se souviennent pas de noms, et qu'il est regrettable de beaux discours. Moi-même, je ne vous cache pas que, tout bon canadien que je suis, je compte parmi ceux-là. Il me semble donc que si l'on savait que nos grands orateurs, tel que Chapleau, Laurier, etc., adresseront la parole au banquet, le nombre des convives n'en serait que plus considérable. Veuillez donc dire un mot à cette fin dans votre journal, si toutefois vous en jugez à propos.

Votre dévoué,

A. Z.

En recevant cette communication, nous nous sommes immédiatement adressés à M. Amédée Robitaille qui a bien voulu nous transmettre le rapport qui suit.

LISTE DES TOASTS

Le Reine.

Le Gouverneur-général.

Le lieutenant-gouverneur.

La milice. — Proposé par l'hon. C. A. P. Pallotier, réponse par le lieutenant, colonel Anyot et le lieutenant, colonel Dugas.

La Fête du jour. — Proposé par M. Jules Tessier, vice-président, réponse par M. Amédée Robitaille, vice-président.

La France, patrie de nos aïeux. — Proposé par M. Faucher de St-Maurice, réponse par M. le comte de Louville.

Le Canada. — Proposé par M. Charles Langelier, réponse par l'honorable M. Laurier, (Sir Hector Langevin a aussi été invité à répondre à cette santé, et sa réponse est attendue d'un instant à l'autre).

La province de Québec. — Réponse par l'honorable Honoré Mercier, premier ministre, et par l'hon. L. O. Taillon.

Les sociétés sœurs du Canada et des États-Unis. — Proposé par M. J. P. Rheaume, réponse par M. L. O. David, et l'hon. Dr Martel, de Lewiston.

Les promoteurs du monument Jacques Cartier. — Proposé par M. Siméon Laroche, réponse par M. Philippe Langley.

La presse. — Proposé par M. J. S. Lavry, président du comité du banquet, réponse par M. Thomas Chapi et M. Rodolphe Lemieux.

Les dames. — Proposé par M. Gustave Huet, réponse par M. Nazaire Olivier.

NOUVELLES RELIGIEUSES

LA FÊTE-DIEU A L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ordre de la procession de la Saint-Sacrement le 23 juin 1889.

1^o La bannière de la paroisse ;

2^o Les clercs du Bon Pasteur ;

3^o Les clercs des Sœurs de la Charité ;

4^o Les dames de la confrérie de Ste-Anne ;

5^o Les clercs de l'école des frères avec drapeau ;

6^o Les clercs du patronage et les membres de l'Union Notre-Dame avec bannière ;

7^o Le cercle Salaberry avec drapeau ;

8^o La section St-Jean, Société St-Jean Baptiste, avec bannière ;

9^o L'Union St-Joseph avec bannière ;

10^o Les congréganistes ;

11^o La Société du Sacré-Cœur des clercs des Frères, avec bannière ;

12^o Le corps de musique de l'Union Musicale avec bannière ;

13^o La section chorale de l'Union Musicale ;

14^o La croix et les acolytes ;